Envoyé en préfecture le 04/12/2025
Reçu en préfecture le 04/12/2025
Publié le
ID : 056-200066785-20251204-C_2025_114-DE

Conseil Communautaire du 27 novembre 2025 Délibération n°C_2025_114

L'an deux mille vingt cinq, le vingt sept novembre à 18 heures 00 le Conseil Communautaire légalement convoqué le 21 novembre 2025, s'est réuni à siège OBC - Malestroit sous la présidence de Mme Gaëlle STRICOT

Séance publiée le : 21 novembre 2025

Membres du Conseil Communautaire en exercice : 49

Etaient présents (37) :
STRICOT Gaëlle, LELIEVRE Pierrick, HERRY Marie-Hélène, YHUEL Yann, HERVE Muriel, MARCY Christelle, HOURMAND Sylvie, GICQUELLO Bruno, GUE Thierry, GENOUEL Fabrice, HURTEBIZE Didier, GUIHARD Jean-François, DE CHABANNES Alain, LAUNAY Guénaël, FEUTELAIS Pierrick, NAEL David, PRINCELLE Chantal, LORIOT Viviane, GOURMIL Nathalie, BALAC Loïc, CHEDALEUX Sylvie, HOUEIX Marie-Claude, GICQUEL Erwan, COWET Vincent, HOUSSIN Yvette, SOGORB-MOUTEL Annie, COLLEAUX David, BERTHET Michel, THEBAUD Didier, BOUDART André, LE GOUE Mickaël, GUILLERME Gwen, BLANCO-HERCELIN Carole, GUEGAN Rozenn, OLIVIER Celine, GUYOT Tony, ROBERT Joseph

Absents ayant donné pouvoir (8) :
BLEHER Jean-Luc donne procuration à STRICOT Gaëlle, MOHAËR Céline donne procuration à LAUNAY Guénaël, RODRIGUEZ Paul donne procuration à SOGORB-MOUTEL Annie, PIEL Mickaëlle donne procuration à HOUSSIN Yvette, METAYER Cassandre donne procuration à COWET Vincent, ROCHER Jacques donne procuration à LELIEVRE Pierrick, BOULANGER Delphine donne procuration à GENOUEL Fabrice, FABLET Jérôme donne procuration à GUEGAN Rozenn

Absents excusés (4) :
MARTIN Michel, JEHANNIN Pascal, BRAUD Maurice, NICOLE Sophie

Secrétaire de séance : M. Alain DE CHABANNES

Objet : - Cohésion sociale - Approbation rapports d'activité 2024 et subventions 2025 Missions Locales

Madame la Vice-présidente rappelle au conseil communautaire que les missions locales interviennent pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes dans tous les domaines : orientation, formation, emploi, logement, santé, mobilité, citoyenneté, sports, loisirs, culture…
L'objectif des missions locales est de favoriser la concertation entre les différents partenaires pour construire des actions adaptées aux besoins des jeunes et aux réalités locales.

Les missions locales du Pays de Ploërmel – Coeur de Bretagne et du Pays de Redon et Vilaine œuvrent en complémentarité sur deux secteurs du territoire de l'Oust à Brocéliande communauté (secteur Malestroit-Guer) / secteur La Gacilly). Les deux associations réalisent des temps de permanences délocalisées.

Conformément à l'an dernier, Madame la Vice-présidente propose d'attribuer une subvention de 1,52€/ habitant au prorata de la population des secteurs couverts respectivement par les deux missions locales, soit les sommes de :
• Mission locale du Pays de Redon et Vilaine : 9 937 x 1.52 = 15 104.24 €
• Mission locale du Pays de Ploërmel – Coeur de Bretagne : 29 948 x 1.52 = 45 520.96 €

Marie-Hélène HERRY, Christelle MARCY et David NAEL ne prendront pas part au vote.

Il est proposé au Conseil communautaire :
- DE PRENDRE ACTE des rapports d'activité
- DE PRENDRE ACTE des conventions telles que proposées en annexe
- D'AUTORISER le Président, ou son représentant, à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de cette affaire.

Le Conseil Communautaire, adopte la proposition ci-dessus, après en avoir délibéré à l'unanimité
3 ne prenant pas part au vote
HERRY Marie-Hélène, MARCY Christelle, NAEL David

Envoyé en préfecture le 04/12/2025
Reçu en préfecture le 04/12/2025
Publié le
ID : 056-200066785-20251204-C_2025_114-DE

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,
Le président
Monsieur Jean-Luc BLEHER

